

A l'attention des parents d'élèves de 2nde

Bonjour,

Votre enfant est rentré en classe de seconde et notre établissement scolaire vous propose de préparer, avec l'aide des pilotes Ambassadair, **le Brevet d'Initiation Aéronautique (diplôme éducation nationale)**

Mais qu'est ce que le BIA ??

Le **BIA est un examen national**, au même titre que le brevet des collèges ou que le baccalauréat, qui permet à son titulaire de justifier de **connaissances de base en aéronautique** et de **bénéficier de bourses** pour obtenir la licence de pilote avion.

Mais qui est Ambassadair et quel est le programme ?

La formation au BIA est réalisée par **Ambassadair**, organisme de formation. Elle comprend 40 heures de cours dispensés au sein du lycée par des **professionnels de l'aviation** (instructeurs, pilotes civils et militaires, ingénieurs, etc...) recrutés pour leur **pédagogie**, leurs **compétences techniques** et leurs **qualités humaines**.

Le **programme** de formation est très diversifié et couvre de nombreux thèmes (histoire de l'aéronautique et de l'espace, météorologie, connaissance des aéronefs, aérodynamique, navigation, performance humaine, anglais aéronautique).

Cette formation exceptionnelle permet d'enrichir la **culture générale des élèves**, de **valoriser leur curriculum vitae** et de leur faire **découvrir concrètement** le monde de aviation...

Plus d'information (Vidéo et brochure) sur www.ambassadair.fr

Les élèves peuvent ils piloter ?

Oui, en effet !! Les élèves qui le souhaitent ont la possibilité de réaliser un **vol en avion d'une durée de 3 heures** dont 1 heure en tant que **pilote aux commandes** avec un instructeur habilité. Grâce aux connaissances acquises durant l'année, **ils prépareront eux mêmes leur vol** (étude de la météorologie, des NOTAMS, des trajectoires de décollage et d'atterrissage, des altitudes de survol, chargement de l'avion, etc)... sous la supervision de l'instructeur bien sûr. La participation au voyage en avion est un moyen très efficace de responsabiliser les élèves et de leur prouver que la formation académique qu'ils reçoivent au lycée est bien utile !

Ces vols sont réalisés au sein d'un aéroclub affilié à la fédération française aéronautique.

Plus d'information (Vidéo et brochure) sur www.ambassadair.fr

Pour ceux qui veulent faire carrière dans l'aviation, quelles sont les compléments de formation proposés ??

L'aviation étant par essence un moyen de **voyager à travers le Monde**, les élèves ont également la possibilité de participer aux **stages d'anglais en immersion "English Live Air Show"** (anglais de 10h00 à 18h00 pendant 4 jours consécutifs à Paris pendant les vacances scolaires). Animé par 2 pilotes de ligne et une hôtesse de l'air anglophone, ce stage a pour objectif **d'apprendre l'anglais grâce à l'aviation et d'apprendre l'aviation grâce à l'anglais**. Plus d'information (Vidéo et brochure) sur www.ambassadair.fr

Par ailleurs, nous avons mis en place une formation double diplôme "Pilote de ligne" et Bac + 3 en aéronautique qui permet aux élèves passionnés par l'aviation de faire décoller leur carrière. Le programme commence après le BAC et nécessite une préparation qui commence par le BIA biensûr !

En résumé, le BIA s'adresse à toutes et à tous ??

Oui, c'est une occasion unique de pouvoir se cultiver, piloter, rencontrer des passionnés d'aviation...

Sans pouvoir en faire une liste exhaustive dans ce message, les avantages de la formation au BIA sont nombreux : *formation diplomante, découverte du secteur aéronautique, découverte des différents métiers aéronautiques, rencontre avec des professionnels de l'aviation, rencontres entre élèves partageant la même passion, etc...*

Comment s'inscrire ??

Inscrivez vous sur www.ambassadair.fr

Les cours BIA auront lieu dans notre établissement (Saint Thomas d'Aquin) le lundi de 18h00 à 20h00.

Quelle est la participation financière demandée ??

Voici les participations demandées pour la Promotion BIA 2018 Thomas PESQUET (année scolaire 2017 - 2018).

Formation théorique BIA (Obligatoire) : 339 € TTC

Stage English Live Air Show (Facultatif) : 449 € TTC (Uniquement à Paris)

VOLS BIA (Facultatif)

- Avion classique (DR400, Cessna) : 199 € TTC (prime de 50 € déduite)
- Avion performance (Cirrus SR20) : 249 € TTC (prime de 50 € déduite)

Important : Les taxes d'atterrissage ne sont pas comprises dans les vols BIA !

Certains élèvent voudront peut être aller au Bourget, à Jersey ou les taxes d'atterrissage peuvent être élevées. Les instructeurs devront proposer des destinations où les taxes d'atterrissage sont peu onéreuses ou avertir les parents et les élèves du potentiel surcout lié aux taxes d'atterrissage.

Aéronautiquement,